

# POSTULAT

**Auteur** CVPO, par Daniel GARBELY, Urs JUON, Aron PFAMMATTER et Francesco WALTER  
**Objet** Classification de la route Brigue – Oberwald  
**Date** 11/03/2020  
**Numéro** 2020.03.076

Les communes et responsables politiques de la vallée de Conches insistent depuis de nombreuses années pour que la liaison routière (est-ouest) de Brigue en direction d'Oberwald soit à tout prix intégrée dans le réseau des routes nationales. Le service en charge se justifie depuis tout aussi longtemps en répétant les mêmes arguments et les mêmes promesses. Deux possibilités s'offrent aux touristes qui veulent se rendre dans nos destinations de vacances: le parcours via le Lötschberg (Kandersteg-Goppenstein) ou celui qui passe par la Furka (Realp-Oberwald). Pour les gens qui viennent des régions de Suisse orientale, de Suisse centrale, de certaines parties du nord-ouest de la Suisse et du Tessin, c'est l'itinéraire de la Furka qui est de loin le plus court. Ce qui signifie aussi que cette liaison n'est pas uniquement l'affaire des cantons du Valais et d'Uri. Le concept de mobilité 2040 prévoit de diviser la route de liaison (est-ouest) de Brigue en direction d'Oberwald en trois niveaux: Brigue – Fiesch (niveau de desserte A), Fiesch – Ulrichen (niveau de desserte B) et Ulrichen – Oberwald (niveau de desserte C). Les critères d'évaluation pour cette classification par niveaux sont difficilement compréhensibles. Cela montre que le département en charge n'accorde toujours aucune priorité aux demandes des communes de la vallée de Conches et n'envoie ainsi aucun signal convaincant aux cantons qui profitent de la liaison via le col de la Furka.

## Conclusion

Au travers du présent postulat, nous invitons le Conseil d'État à mettre tout en œuvre pour parvenir à une classification nationale et à envoyer le bon signal en sollicitant une classification en niveau A pour l'ensemble du tronçon de Brigue à Oberwald.